Produit: JD SPRINT 200 Page: 1/6

FDS N°:DIVER-3073 Version du :2005-08-16

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT: JD SPRINT 200

- **REFERENCE**: 3073

- FOURNISSEUR: JohnsonDiversey

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

- Téléphone / Fax: 01.45.14.76.76 - Fax: 01.45.14.76.11

- E-mail / Site internet :

Numéro d'appel d'urgence: 01 45 42 59 59
 Informations complémentaires - Type d'utilisation:

Détergent intérieur multi-usages.

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Préparation liquide.

Constituants contribuant aux dangers :

CAS N°67-63-0 2-propanol - Xi,F; R11-36-67 5-15%

EINECS N°200-661-7

CAS Nº85711-69-9 Acides sulfoniques, sec-alcanes en C13-17, sels de sodium

EINECS N°288-330-3 Xi; R38-41 < 5%

Indications complémentaires:

Le libellé des phrases de risque est mentionné dans le chapitre 16.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de risque spécifique connu.

Le produit n'est pas classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la

Directive CE de classification pour les préparations.

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un spécialiste.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Rincer avec de l'eau.
- EN CAS D'INGESTION:

Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le

Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par

de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles :** Non nécessaire.

- Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter le produit pur.

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

Produit: JD SPRINT 200 Page: 2/6

FDS N°:DIVER-3073 Version du :2005-08-16

- Méthodes de nettoyage: Endiguer et absorber sur support inerte.

Laver les résidus à grande eau.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits

chimiques.

Manipuler en évitant les projections.

STOCKAGE: Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé.

La température de stockage doit être comprise entre 0°C minimum et +40°C maximum

.

Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

67-63-0 2-Propanol (5-15 %); VLE(France) = 980 mg/m3, soit 400ppm

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION: Protection respiratoire: non nécessaire.

Protection des mains: rincer et sècher les mains. En cas de contact prolongé,

une protection de la peau peut être nécessaire.

Protection des yeux: le port de lunettes de protection est recommandé lors de

manipulation de produit pur.

EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL: lavabo.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Liquide limpide bleu, légèrement parfumé.

PH: Pur à 20°C : 7.5 à 8.0

Température de changement d'état :

non déterminée

Point éclair: 37°C (méthode Pensky). Ce produit avec un point éclair compris entre 21°C et

61°C ne supporte pas la combustion.

Caractéristiques d'explosivité :

non explosif.

Densité: à 20°C : 1.00 g/cm3

Solubilité: miscible à l'eau.

Information complémentaire :

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue. Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Produit: JD SPRINT 200 Page: 3/6

FDS N°:DIVER-3073 Version du :2005-08-16

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) estimée à: > 2000 mg/kg EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:

- peau: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation
- yeux: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation
- inhalation: non applicable
- ingestion: pas d'effet nocif sauf en cas d'ingestion importante de produit MALADIES PROFESSIONNELLES: ce produit contient une substance (alcool) inscrite au tableau N°84.

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la Directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

Nomenclature déchets: 20 01 30 (détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29)

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

IMDG - Produit non classé selon la réglementation des transports maritimes des matières dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit non classé dangereux conformément à la réglementation concernant l'étiquetage des préparations dangereuses.

Mentions supplémentaires notées sur l'étiquette:

Rincer et sècher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels. Référence réglementaire française: Arrêté du 09/11/2004 modifiant l'arrêté du 05/01/1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité.

Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits peuvent être consultées et/ou obtenues par Minitel N°Vert:08 36 05 00 99 Internet:www.diese-fds.com.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Règlement CE N° 648/2004 :

CONCENTRATION en % < 5 | 5 à <15 | 15 à <30 | 30 & + Tensio-actifs anioniques | X | Tensio-actifs non ioniques | X |

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

Produit: JD SPRINT 200 Page: 4/6

FDS N°:DIVER-3073 Version du :2005-08-16

_

PARFUMS

BENZYL SALICYLATE, LIMONENE

Benzisothiazolinone

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Date de mise à jour: FDS 3073; Vers.2 (16/08/2005)

Ref.International: MSDS4944; Vers.2 (23/03/2005) - Code formule: BC.HS.Gp02-04

Produit: JD SPRINT 200 Page: 5/6

FDS N°:DIVER-3073 Version du :2005-08-16

ANNEXE

Liste des phrases R: (AFISE 16/10/02)

```
(AFISE 16/10/02)
R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources
d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres
sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur _ air inflam_
mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté _ preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquerle cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquerle cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement
aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
```

Produit: JD SPRINT 200 Page: 6/6

FDS N°:DIVER-3073 Version du :2005-08-16

Liste des phrases R (suite) :	R 56: Toxique pour les organismes du sol.
	R 57: Toxique pour les abeilles.
	R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
	R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
	R 60: Peut altérer la fertilité.
	R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
	R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
	R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
	R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
	R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
	R 68: Possibilité d'effets irréversibles